

b) l'investissement, au cours d'une période quinquennale à partir de la date à laquelle la présente entente est officiellement conclue entre le Canada et la province, d'au moins 21.6 millions de dollars pour les écoles desservant les centres désignés à l'alinéa a) de cet accord, mais les écoles secondaires auront de toute façon priorité, en ce qui concerne lesdits fonds...

Enseignement élargi dans les écoles normales. Progrès dans le domaine éducatif. Voilà le genre d'entente signée par le gouvernement libéral et que le ministre condamne pourtant. Je pourrais vous citer bien d'autres exemples, mais je n'en ai pas le temps.

Une entente a été signée avec la province de Québec. On peut l'éplucher, examiner chaque mot au microscope, sans rien y trouver sur l'instruction. Cela veut-il dire que le Québec n'a pas besoin, en matière d'instruction, du montant requis par les trois autres provinces? Peut-être le Québec n'accepterait-il pas de fonds pour l'instruction, persuadé, comme avait l'habitude de le dire le premier ministre avant son accession au pouvoir, que l'instruction relève uniquement des provinces et que le gouvernement fédéral ne devrait pas dépenser d'argent dans ce domaine.

D'autre part, il se peut que le gouvernement fédéral affecte des fonds à l'instruction dans la zone de réaménagement de l'est du Québec mais, pour des raisons de politique, ou afin de ne blesser la susceptibilité de personne, ce sont des fonds occultes. Je veux montrer, et je crois l'avoir fait de façon probante, que le gouvernement et le ministre font des choses qui d'après le premier ministre et le ministre en cause sont répréhensibles, illégales, et qui détruiraient les structures de la nation.

Le premier ministre actuel peut dire qu'on ne saurait le tenir responsable des accords conclus avec le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Québec, signés avant son arrivée au pouvoir. Mais en tant que premier ministre, il est certes responsable de l'accord signé il y a dix jours avec l'Île du Prince-Édouard. Peut-être n'en connaît-il même pas la teneur, mais j'ai du mal à le croire. Le ministre secoue la tête. Je dirai alors qu'en fait le premier ministre et le gouvernement ont renié leurs principes essentiels.

Il n'y a rien de mal à cela, monsieur le président. Après moins d'un an au pouvoir, le premier ministre s'est peut-être rendu compte, comme tant d'entre nous ont cherché à le montrer, qu'une simple répartition constitutionnelle de certaines responsabilités entre le gouvernement fédéral et les provinces, ne permet pas de gouverner le pays. Si c'est bien le cas nous en sommes heureux. Il faudra envisager ces questions d'un point de vue

[M. Orlikow.]

pragmatique et résoudre les problèmes à mesure qu'ils se poseront. Si le premier ministre et le gouvernement y parviennent, nous nous en réjouissons, mais j'espère que la découverte que viennent de faire le premier ministre et le gouvernement aura pour conséquence manifeste de mettre un terme aux sermons que le premier ministre, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Chambre, a servis aux membres de l'opposition.

• (5.20 p.m.)

On s'est livré à ce genre de chose, injustement à mon avis, mais très efficacement. Pendant la dernière campagne électorale, le premier ministre a adopté une attitude éminemment simple: lui et son parti étaient les protagonistes d'un seul Canada, tandis que les conservateurs prônaient le régime dit des «deux nations», quel qu'en soit le sens; le Nouveau parti démocratique était partisan d'un statut spécial pour le Québec, les conservateurs et les néo-démocrates étaient vraiment résolus à diviser le pays, et seuls les libéraux de droit divin, avaient droit au pouvoir 99 p. 100 du temps.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ils ne sont pas le peuple élu, n'est-ce pas?

M. Orlikow: Non, et je sais qui est le peuple élu, bien que les libéraux prétendent avoir réponse à tout.

Le premier ministre et le gouvernement doivent apprendre qu'il en est autrement. Ils l'apprendront peut-être au moyen de ce que je considère comme une renonciation, en moins d'un an, à l'un des principes fondamentaux que le premier ministre énonce depuis fort longtemps. Le gouvernement doit cesser d'attaquer les partis de l'opposition en recourant à des moyens injustes et faciles, parce que ces partis, à l'instar d'autres Canadiens, ont déclaré que les problèmes auxquels le Canada est en butte dans les domaines de l'instruction, de la santé et du bien-être, de l'expansion économique et de la pauvreté ne sont pas des problèmes simples, mais que leur solution exige une diversité de techniques et une collaboration complète, à tous les paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal. Si le gouvernement a appris cette leçon, peut-être commencerons-nous alors à nous attaquer à certains problèmes essentiels de notre pays.

[Français]

M. Gendron: Monsieur le président, nous, les députés des régions défavorisées, saluons avec enthousiasme la création de ce nouveau ministère et nous en profitons aussi pour féliciter chaleureusement son nouveau titulaire.